

# *Centre de **RE**cherches pour le **D**éveloppement **D**urable en **A**frique*

**\* Recherches \* Savoir \* Action \* \* Innovation \***

B.P. : 7536 Yaoundé Tél. : (237) 22 20 48 32 - Fax. : (237) 22 21 38 99 Cameroun  
Courriel : [credda1995@yahoo.fr](mailto:credda1995@yahoo.fr) Sites web : [www.Credda.org](http://www.Credda.org) [www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net)

Projet : Pérennisation de la Plateforme de dialogue Chercheurs-Décideurs,  
subvention CRDI n° **106826**, 2 novembre 2011 à novembre 2012

## **RAPPORT TECHNIQUE**

**du projet « Pérennisation de la Plateforme virtuelle  
de dialogue Chercheurs-Décideurs**

[www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net)

Yaoundé, Novembre 2012



A propos de l'espace

Actualités

Documents et Rapports : e-discussions

Contactez-Nous

# S o m m a i r e

1. Introduction .....	3
2. Activités stratégiques réalisées .....	4
2.1. Poursuite de l'animation du site Espace Dialogue .....	4
2.2. Implication des structures administratives et étatiques dans l'animation et la gestion du dialogue entre chercheurs et décideurs .....	7
2.3. Pérennisation des activités d'Espace Dialogue .....	11
3. Perspectives .....	13
Annexes	
<b>Annexe 1</b> : Protocole type d'entente de partenariat – régissant les rapports entre le CREDDA et un partenaire au sujet du fonctionnement d'Espace Dialogue .....	14
<b>Annexe 2</b> : Correspondances avec les partenaires potentiels .....	19

# 1 . I n t r o d u c t i o n

Dans le cadre de la recherche des stratégies et solutions de nature à développer des processus de convergence entre les chercheurs et les décideurs, le Centre de Recherches pour le Développement Durable en Afrique (CREDDA) mène depuis trois ans des activités visant à contribuer à l'atteinte de cet objectif. Le financement des actions conduites jusqu'à présent bénéficie du soutien du Bureau Régional de l'Afrique Centrale et de l'Ouest du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), d'abord en 2010-11 à travers le projet n° 106080 pour le Plateforme Synergie Chercheurs-Décideurs et en 2011-12 à travers le projet no. 106826 pour la Pérennisation de la Plateforme de dialogue Chercheurs-Décideurs.

Après l'organisation d'un séminaire national en mai 2009 où toutes les composantes de ces deux familles ont été invitées (décideurs publics, privés et de la société civile ; chercheurs en sciences pures et en sciences sociales), le CREDDA a mis en place une plateforme virtuelle de dialogue entre les deux familles, afin de ne pas rompre la dynamique entamée en 2009. Cependant et compte tenu de la charge financière qu'induit le fonctionnement de ladite plateforme, un projet visant à pérenniser cette initiative a été soumis au CRDI en octobre 2011.

L'objectif général du projet était de contribuer à la promotion et à la pérennisation des activités de la plateforme virtuelle de dialogue entre chercheurs et décideurs. Les axes prioritaires sont de (i) poursuivre l'**animation du site internet** dédié au dialogue entre chercheurs et décideurs ; (ii) **impliquer les structures administratives et non-étatiques** à la gestion de la plateforme virtuelle ; et (iii) trouver des solutions pour **pérenniser l'activité**.

Au terme de près d'une année d'activités, le bilan des actions menées est globalement satisfaisant. En effet, le Secrétariat permanent d'*Espace Dialogue*, composé de deux ressources, a participé à l'élaboration d'une **recherche-action** qui a facilité des contacts entre décideurs, d'une part, et une **amorce d'entente** a été conclue avec certains partenaires d'autre part.

Le présent Rapport technique présente les différentes activités réalisées en vue de l'atteinte de l'objectif escompté.

## 2. Activités stratégiques

Les activités stratégiques qui ont été menées concernent celles qui concourent à l'atteinte des objectifs du projet.

A titre de rappel, l'objectif général du projet est de **contribuer à la promotion et à la structuration du dialogue entre chercheurs et décideurs**.

Quant aux objectifs à court terme, ils sont les suivants :

- a) Poursuivre l'animation du site *Espace Dialogue* ([www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net)) ;
- b) Impliquer les communicateurs dans l'information des chercheurs sur les priorités des décideurs d'une part, et l'information des décideurs sur les champs d'actions/domaines d'intérêt des chercheurs, d'autre part ;
- c) Engager les spécialistes de la diffusion pour rendre plus accessibles à la fois les résultats de la recherche, et les documents programmatiques des décideurs.

En ce qui concerne les activités, elles étaient de trois ordres :

- (i) la poursuite de l'**animation de la plateforme** virtuelle ;
- (ii) l'**identification des partenaires potentiels** et leur **implication** dans la gestion d'Espace Dialogue, et s
- (iii) le processus de **pérennisation** des activités du projet.

### 2.1. Poursuite de l'animation du site Espace Dialogue

2.1a. Entretien du site *Espace Dialogue* : les activités menées dans ce sens ont consisté :

**Au renouvellement du nom du domaine.** Compte tenu des difficultés rencontrées avec l'ancien hébergeur du site, nous avons conclu une nouvelle entente avec un consultant IT disposant du NIC-Handle JF50-PHPNET sur la plateforme PHPNET.org, pour le transfert et l'hébergement annuel du site [www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net) pour la période allant du 3 juillet 2012 au 2 juillet 2013. Déjà en octobre 2011, le Secrétariat Exécutif du CEDDA avait procédé au renouvellement du nom du domaine chez l'ancien hébergeur. Mais, la mauvaise

qualité des services rendus par celui-ci a conduit à l'annulation de l'entente conclue entre le CREDDA et lui.

A la **sauvegarde de la base des données du site** [www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net). C'est d'ailleurs cette précaution qui a permis la restauration du site, après que l'ancien hébergeur ait connu des difficultés d'ordre technique et financier, au point que notre site a été momentanément suspendu.



A l'élaboration d'un **Manuel d'administration du site**, après la production l'année dernière, du Manuel de l'utilisateur. Le Manuel d'administration du site est un document de 17 pages qui donne des indications sur l'administration du domaine Internet du site Web, le dépannage du site et la gestion du contenu [www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net).

S'agissant de l'ergonomie du site, en cliquant directement sur le lien ci-dessus (voir capture d'écran ci-dessus), on peut apprécier les efforts d'amélioration qui ont été faits, comparativement à l'année dernière.

2.1b. Informer et sensibiliser les familles d'acteurs par une mise à jour régulière des données du site : les actions réalisées dans ce sens par le Secrétariat permanent d'*Espace Dialogue* sont :

La collecte d'**informations** sur supports numérique et physique, directement **postées sur le site**. Ces informations concernent les **appels à manifestation d'intérêt** pour les colloques internationaux et nationaux, les **annonces de séminaires**, les **offres de bourses et de partenariat**, les annonces des **thèmes de nouveaux projets/programmes de recherche**, etc.

Bien que la base de données du site ait disparu à la fin du premier semestre 2012 en raison des difficultés rencontrées par l'ancien hébergeur, l'activité d'information et d'animation du site par le Secrétariat permanent a été maintenue, grâce aux sauvegardes opérées antérieurement.

En ce qui concerne les documents ayant trait aux liens entre la recherche et la décision, près d'une douzaine de documents ont été postés sur le site, dans la rubrique « Documents et Rapports : e-discussions ». Ainsi, peuvent être consultés et téléchargés, les rapports produits sur ce sujet par le CRDI, la BAD, l'OCDE, l'UNESCO, les Nations Unies, etc. Il faut souligner que l'expertise africaine sur la question est encore relativement timide.

2.1c. Poursuite de la vulgarisation du site [www.chercheurs-decideurs.net](http://www.chercheurs-decideurs.net) auprès des deux principales familles d'acteurs a été menée à travers la production des informations utiles pour elles dans le site, et la participation à des rencontres organisées soit par les chercheurs, soit par les décideurs (voir infra, ci-dessous).

#### 2.1d. Fonctionnement régulier du Secrétariat permanent d'Espace Dialogue

*Espace Dialogue*, outil de confluence virtuel entre les deux familles d'acteurs, a été, pendant la période sous-revue, une plateforme électronique interactive et vivante, à travers les fonctions telles que :

- (i) L'alimentation des différentes rubriques du site par le Secrétariat permanent ;
- (ii) La soumission simple et rapide des notes/articles et documents par les membres inscrits, en créant des espaces et des pages ;
- (iii) L'échange des points de vue entre membres dans l'arrière site ;
- (iv) La *Newsletter* qui permet aux non membres de s'inscrire à des rubriques de nouvelles afin de recevoir les messages d'actualité ;
- (v) L'information des membres sur les priorités des décideurs (documents programmatiques) et sur les thématiques de recherche (annonces des séminaires/colloques/*workshop*, programmes de recherche, etc.).

Les organes d'*Espace Dialogue*, en particulier le Secrétariat permanent, comprenant un Secrétaire permanent (Isaac Tamba), un Webmaster (Chedjou Jules) et un agent de liaison, a été mis à contribution pour l'animation régulière du site, par le biais d'une logistique mis en place par le CREDDA.

## **2.2. Implication des structures administratives et étatiques dans l'animation et la gestion du dialogue Chercheurs-Décideurs**

La réalisation de cet objectif stratégique a été faite par l'implémentation de quatre activités, à savoir (a) la participation aux rencontres organisées par les chercheurs, (b) la participation aux rencontres des décideurs, (c) l'organisation des rencontres formelles et informelles avec les responsables des structures étatiques et les partenaires techniques et financiers (PTFs), et (d) la participation à l'élaboration d'une étude sur l'opérationnalisation du volet Emploi du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).

### 2.2a. Participation aux ateliers de recherche

Les experts du CREDDA, pour la plupart enseignants d'université, ont participé à deux importants ateliers de recherche, non compris les sessions de recherche classiques qui se tiennent régulièrement à l'Université.

i) Le *21 novembre 2011*, trois experts CREDDA ont été invités à l'Atelier de validation du Rapport provisoire de l'étude portant sur la Revue des dépenses publiques de l'éducation de base au Cameroun. L'objectif de cet atelier était de valider les conclusions de la revue des dépenses publiques et contribuer subséquemment au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie sectorielle de l'Éducation et du Programme National de Gouvernance.

Plus spécifiquement, les travaux de cet atelier ont permis de doter le Gouvernement camerounais et les partenaires techniques et financiers (PTFs) d'une base de connaissances pertinentes et structurées sur la situation en matière de dépenses publiques d'éducation de base ; mais également, ont facilité la compréhension du rôle effectif et potentiel de la consommation des ressources liées à l'éducation de base dans la réduction de la pauvreté, de la vulnérabilité et des risques chez les enfants.

ii) Du *2 au 5 juillet 2012*, le Secrétaire Exécutif du CREDDA a bénéficié d'une bourse de l'Organisation Internationale de Travail (OIT) pour participer à la session 2012 de l'Université d'Été sur l'économie de travail pour le développement. Cette formation diplômante s'est déroulée à Turin, en Italie. Prenaient également part à cette rencontre les ressortissants de près d'une dizaine de pays tant européens, asiatiques qu'africains, menant des activités en rapport avec l'économie de travail.

Les objectifs globaux de ce cours cadreraient avec ceux poursuivis par le projet que le CREDDA a soumis l'année dernière au BRACO du CRDI<sup>1</sup>, notamment : (a) la formulation des politiques complètes et cohérentes pour créer des emplois productifs, décentés, plus nombreux et de qualité supérieure ; (b) l'identification des réponses économiques à la crise

---

<sup>1</sup> « Insertion sur le marché du travail et niveaux de vie en Afrique Centrale », en collaboration avec le CERAPE de Brazzaville.

de l'emploi en général et de l'emploi-jeune en particulier ; (c) l'adoption des politiques plus efficaces dans le domaine du marché du travail et de l'emploi, en concevant des stratégies idoines intégrant la réglementation du marché du travail ainsi que les institutions et politiques dans ce domaine. L'objectif immédiat de la formation était de permettre aux participants de mieux comprendre les principaux enjeux des marchés du travail dans les pays en développement. Pour les atteindre, la formation a été organisée en quatre jours autour d'exposés magistraux d'experts et de praticiens de l'OIT et d'autres organisations internationales telles que la Banque Mondiale, l'OCDE ou le FMI. L'approche méthodologique était centrée sur l'interactivité, par des échanges d'expériences sur les enjeux liés à l'emploi en général, et des propositions étaient formulées sous forme des mesures et de programmes. Les acquis obtenus au terme de cette formation permettront d'améliorer le projet collaboratif avec le CERAPE.

## 2.2b. Participation aux ateliers organisés par les décideurs

i) Du 7 au 8 mai 2012, le Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a organisé à Yaoundé, un atelier de sensibilisation et d'information sur la chaîne Planification-Programmation-Budgétisation-Suivi (PPBS). Les leçons apprises par le CREDDA au cours de cet atelier sont de plusieurs ordres, notamment une meilleure connaissance (i) de la chaîne PPBS et de ses principaux maillons ; (ii) de sa mise en œuvre et des difficultés relatives à son opérationnalisation dans les départements ministériels. Par ailleurs, les techniques d'élaboration d'un tableau de bord de suivi des activités de la chaîne PPBS ont été appropriées.

ii) Le vendredi 2 octobre 2012, le CREDDA a participé, à Douala, à une conférence sur l'énergie électrique dont le thème était « Nouvelles perspectives en énergie électrique au Cameroun pour son émergence à l'horizon 2035 ». Cette rencontre, qui était organisée par *EnergiAware Cameroon*, avait pour objectif d'examiner les voies et moyens pouvant permettre de résorber le déficit énergétique actuel du pays afin qu'il devienne à l'horizon 2020, un Nouveau Pays Industrialisé, dernière étape en vue de son émergence en 2035.

Plusieurs thèmes ont été débattus au cours de cette conférence, dont (a) L'histoire de l'énergie électrique au Cameroun ; (b) Les centrales hydroélectriques et thermiques au Cameroun ; (c) L'opportunité des énergies renouvelables au Cameroun ; (d) Examen du déficit énergétique et projection de la demande nationale jusqu'en 2035 ; etc.

iii) Du 9 au 11 novembre 2012, un atelier de validation a été organisé par la Coopération allemande (GIZ) à Mbalmayo, au cours duquel le CREDDA a soumis aux participants (maires, représentants des ministères de l'administration territoriale et de l'économie, etc.), le projet de Guide sur l'Intercommunalité au Cameroun. Ce guide, de portée essentiellement didactique, vise à combler le déficit de connaissances actuel sur la coopération intercommunale au Cameroun, en même temps qu'il actualise l'opuscule réalisé en 2009 sur la question par la prise en compte des évolutions du corpus législatif et réglementaire.

iv) Dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « Emploi » du Document de stratégie pour la croissance et l'emploi (DSCE), nous avons participé, le 7 septembre 2012 à Yaoundé, à un séminaire de validation du rapport sur la situation de référence et du dispositif de suivi des statistiques courantes sur l'emploi et la main-d'œuvre. Au cours de cette



rencontre, l'Institut National de la Statistique (INS) a présenté un rapport sur la situation de référence de l'emploi au Cameroun, qui a été discuté, amendé et enrichi par les participants issus des administrations publiques en charge des questions de politique de l'emploi, des universités et de la société civile.

### 2.2c. L'organisation des rencontres formelles et informelles avec les décideurs

Plusieurs contacts, d'abord informels, et ensuite formels, ont été établis avec les responsables des structures publiques et des projets financés par la coopération internationale, dans le but de les associer, directement ou non, à la gestion et à la pérennisation du dialogue Chercheurs-Décideurs.

Le choix des structures était guidé par le souci de la pérennisation des activités d'*Espace Dialogue*. Dans cet ordre d'idées, nous avons opté d'une part, pour des structures para-étatiques qui sont régulièrement en contact avec les chercheurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs activités, et qui pourraient donc trouver utile à contribuer à pérenniser les activités du site ; d'autre part, il nous a semblé judicieux et stratégique de contacter les responsables des projets ou programmes, mis en œuvre avec ou sans l'appui de la coopération internationale, en ce sens que certains d'entre eux ont des lignes budgétaires pour soutenir des activités de recherche. Leur soutien serait perçu comme un appui d'impulsion et qui s'étalerait tout au long de la mise en œuvre du projet/programme. Enfin, nous étions davantage intéressés par les structures qui pourraient servir de point d'ancrage à l'élaboration ou la participation à l'élaboration d'une étude de recherche-action.

C'est donc sur cette toile de fond que les rencontres informelles ont été organisées au cours du premier trimestre 2012. Les structures concernées étaient les suivantes : Institut National de la Statistique (INS), Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC), le Programme d'Appui à la Structuration de la Société Civile (PASOC) et le Comité Technique de Suivi et d'Évaluation de la mise en œuvre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (CTSE-DSCE).

Il convient de mentionner ici qu'une des structures pour lesquelles les contacts avaient été pris au moment de la formulation du projet *Espace Dialogue*, et qui avait activement participé au séminaire de 2009 organisé par le BRACO sur la synergie Chercheurs-Décideurs, en l'occurrence, le Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne (BACC), a fermé définitivement ses bureaux au Cameroun en janvier 2012.

Au cours de ces rencontres relativement conviviales, le Secrétariat Permanent d'*Espace Dialogue*, composé du Secrétaire Exécutif du CREDDA et du Coordonnateur Scientifique, ont présenté l'historique du projet *Espace Dialogue*, son ambition et ses principaux défis, notamment en termes de pérennisation de l'activité, à travers son financement, une fois le soutien du CRDI terminé.

De manière générale, ces responsables ont adhéré au projet d'*Espace Dialogue*, en arguant qu'il s'agissait d'un outil de ralliement de nature à améliorer non seulement la qualité des décisions prises par les décideurs, mais également de renforcer les aspects opérationnels et pratiques de la recherche, par des indications précises aux chercheurs, des préoccupations réelles des décideurs.

Au terme de chacune de ces rencontres avec ces responsables, il était convenu qu'une correspondance officielle du CREDDA suivra pour asseoir la demande de partenariat sur une base administrative et réglementaire.

C'est dans cette optique qu'ont donc eu lieu les contacts formels. Quatre correspondances ont été adressées audits responsables (voir Annexe 2). Trois d'entre-eux nous ont répondu (voir plus loin).

## 2.2d. Participation à l'élaboration de l'étude portant sur l'opérationnalisation du volet Emploi du DSCE

Au terme de la première année de mise en œuvre du DSCE en 2011, il est apparu que le principal maillon faible de cette stratégie de développement à moyen terme du Cameroun, était la composante Emploi (vs composante Croissance). En outre, les questions de chômage et du sous-emploi préoccupaient les décideurs. Partant des prémisses d'un travail de recherche en cours (et soumis au BRACO en 2011) sur le marché de travail en Afrique Centrale, des échanges informels ont eu lieu avec les responsables de l'INS et ceux en charge du suivi de la mise en œuvre du DSCE sur la meilleure manière d'adresser les questions d'emploi au Cameroun. Il est apparu que les instruments disponibles ne permettaient pas d'avoir une bonne visibilité sur la situation de l'emploi, même si plusieurs sources de données existent tant au sein de certaines administrations (Fonds national de l'emploi, Observatoire National de l'Emploi, etc.) et à l'INS, notamment les recensements et les enquêtes diverses réalisées par cet organisme depuis une dizaine d'années. Cependant, s'il importe de les mettre en cohérence, il faut également produire des informations additives sur l'emploi, en particulier les besoins de main-d'œuvre des entreprises, des grands projets en cours, et identifier les corps des métiers. C'est dans ce contexte que le CTSE-DSCE, en collaboration avec l'INS, ont mis en place un groupe de travail chargé d'élaborer une étude en vue d'opérationnaliser la composante Emploi du DSCE.

C'est dire que l'objectif de l'étude à laquelle le CREDDA a participé, était de mettre en place un dispositif courant de collecte, d'analyse des données, de diffusion d'information et de suivi d'indicateurs statistiques sur l'emploi et la main-d'œuvre pour permettre la mise en œuvre satisfaisante du volet Emploi du DSCE.

Au terme de cette étude dont le rapport provisoire a été validé en septembre dernier, les résultats suivants ont été obtenus :

- production d'une situation de référence sur l'emploi, la main-d'œuvre et la formation professionnelle, et
- mise en place au sein de l'INS, d'un dispositif de suivi et de production des statistiques courantes sur l'emploi et la main-d'œuvre dans les entreprises.

### 2.3. Pérennisation des activités d'*Espace Dialogue*

Les activités qui ont été menées dans cette direction consistaient en (a) l'organisation des rencontres avec les décideurs potentiels, susceptibles d'être intéressés par le projet de confluence entre chercheurs et décideurs ; (c) la saisine officielle desdits décideurs ; (b) l'élaboration d'un projet de protocole de partenariat en vue de l'institutionnaliser et, (d) l'organisation des séances de travail.

#### 2.3a. L'organisation des rencontres avec les décideurs potentiels

Ces rencontres avaient pour but de partager avec eux les trois années d'expérience d'*Espace Dialogue* en leur montrant la fonctionnalité du site, ses atouts et les risques qu'il faudrait lever pour assurer sa viabilité. Sur ce dernier point, nous avons insisté sur la nécessité d'assurer le financement des activités de soutien d'une part, et d'alimentation du site en informations et données (matières premières du site) nécessaires à fidéliser les internautes en général, et les deux familles d'acteurs en particulier.

Les réactions de ces partenaires potentiels ont été sensiblement quasi-identiques, même si des quatre organisations approchées, seules trois ont été relativement réceptives. Le Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne (BACC) qui nous avait accompagné lors de l'organisation du séminaire de mai 2009 entre chercheurs et décideurs camerounais, et sur lequel des promesses de coopération avaient été formulées, a malheureusement fermé ses bureaux au Cameroun. *A contrario*, l'institut National de la Statistique (INS) et le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC) se sont aussi montrés attentifs à ce question, tout comme le Secrétariat Technique du Comité Technique de Suivi et d'Evaluation du DSCE (ST/CTSE-DSCE).

L'argumentaire développé, par le Secrétariat permanent d'*Espace Dialogue* auprès de ces partenaires potentiels, était articulé autour de la **dichotomie apparente entre les deux familles d'acteurs**. L'illustration faite par un exemple, souvent évoqué dans l'éducation, visait à montrer qu'au delà d'une suspicion des décideurs vis-à-vis des chercheurs, ceux-ci ne mènent pas de recherche sur les grandes problématiques auxquelles les décideurs sont confrontés. Ainsi, dans le domaine de l'éducation, les questions majeures qui se posent aux décideurs concernent la formation permanente, la facilitation des parcours éducatifs, les tronc communs et les programmes nationaux optimaux, l'âge approprié pour la spécialisation, les facteurs affectant le choix des matières par les étudiants, les démarches d'évaluation souhaitables, la façon d'assurer l'équilibre entre l'éducation générale et l'apprentissage, etc. Très peu de recherches en éducation abordent directement ces questions. En fait, le monde de la recherche est parsemé de microprojets d'une autre nature ; on dispose ainsi d'informations très complètes sur quelques composantes de la vie scolaire, sur les facteurs socio-économiques ou sur des ensembles imposants de données, qui éclairent la surface des cohortes, mais sont rarement assortis d'une exploration en

profondeur permettant d'identifier les facteurs influents. En outre, l'éducation, comme virtuellement toutes les sciences sociales, ne dispose pas d'études longitudinales en nombre suffisant, de sorte qu'il est impossible d'informer les décideurs de manière adéquate sur les tendances significatives qui se font jour ou sur les influences causales qui les sous-tendent. D'où le fait qu'aucun système d'alerte ne puisse être mis en place pour maintenir éveillée l'attention des décideurs sur les évolutions en cours qu'ils auront à traiter.

Pour apporter une contribution à ce dilemme, *Espace Dialogue* offre donc la possibilité aux décideurs d'exprimer leurs préoccupations ; mieux, les documents programmatiques des décideurs sont postés dans le site, pour permettre aux chercheurs d'en prendre connaissance et d'explorer les questions qui y sont posées pour aider le décideurs « à mieux décider ».

### 2.3b. Saisine des partenaires potentiels

Les rencontres informelles avec les responsables des structures ciblées se sont avérées globalement satisfaisantes. La saisine officielle desdits responsables s'est passée pendant le premier trimestre 2012, par correspondances signées du Secrétaire exécutif du CREDDA.

Dans cet ordre d'idées, trois correspondances ont été adressées respectivement au (i) Directeur Général de l'INS, (ii) Coordonnateur du PCFC et (iii) Coordonnateur du ST/CTSE-DSCE (voir lettres en Annexe 2).

Dans ces lettres, nous souhaitons l'établissement d'un partenariat en vue de pérenniser l'initiative *Espace Dialogue*, cela sur la base d'un projet de protocole joint auxdites correspondances (cf. Annexe 1).

### 2.3c. L'élaboration d'un projet de Protocole d'entente avec les partenaires potentiels

Dans la perspective des échanges visant à l'établissement d'un partenariat avec les structures qui ont été approchées par le Secrétariat Permanent, un projet de protocole a été préparé dans ce sens. Ledit projet (en Annexe 1) comprend deux grandes parties, non compris un Préambule. La première partie qui traite des conditions générales comprend des dispositions relatives au statut du partenaire, ses activités, la nature de sa contribution et la durée de son mandat.

La seconde présente les conditions particulières et expose les engagements du partenaire et les obligations du CREDDA, le devoir de collaboration entre les deux parties, le lien de subordination, etc.

### 2.3d. L'organisation des séances de travail avec les partenaires potentiels

Une seule séance de travail a été organisée entre le CREDDA et un partenaire intéressé par les activités de la plateforme virtuelle, en l'occurrence le PCFC qui a réagi en juillet dernier, à la demande qui lui avait été adressée le 22 mars 2012. Quant à l'INS, elle n'a réagi que le 21 novembre 2012.

Au cours de la rencontre tenue avec le Coordonnateur du PCFC, il a renouvelé son intérêt pour le projet, au regard de l'importance des études qui sont menées par son organisation. Il a estimé que les dispositions du Protocole étaient relativement contraignantes pour lui pendant cette année budgétaire, notamment en ce qui concerne les engagements financiers. Il a proposé une autre rencontre en début d'année budgétaire prochaine, après que les instances dirigeantes du projet aient approuvé une proposition visant à inclure dans le budget une ligne pour le soutien à *Espace Dialogue*.

## **3 . P e r s p e c t i v e s**

Les possibilités de pérennisation de la plateforme virtuelle de dialogue sont d'ores et déjà entamées avec l'Institut National de la Statistique, le Projet de Compétitivité des Filières de Croissance et le Secrétariat Technique du CTSE-DSCE. Il est vrai que pour cette dernière organisation, les promesses sont non écrites ; cependant, les contacts avec le Coordonnateur du Secrétariat Technique nous laissent augurer un partenariat potentiel, notamment sur les aspects qui touchent à la mise en œuvre du volet emploi de la stratégie pour la croissance et l'emploi.

Il faut souligner que bien que l'appui financier du CRDI prend fin, le CREDDA s'évertuera à soutenir le fonctionnement d'*Espace Dialogue*, jusqu'à ce qu'un partenariat soit formellement établi avec les organisations pressenties.

Compte tenu de l'intérêt manifesté par les deux familles d'acteurs à ce dialogue, des témoignages reçues durant ces trois années d'activités et de la volonté du CREDDA de poursuivre cette activité, il n'y a pas de doute que la plateforme virtuelle de dialogue évoluera de son statut actuel de « projet », à celui d'activité pérenne inscrite dans le plan d'actions d'une des structures para-étatiques approchées cette année.

## Annexe 1 : Protocole type d'entente de partenariat

### *Protocole d'Accord*

*n ° ... .. 2012/001/CREDDA/SP/ED  
du ... .. régissant les rapports  
entre CREDDA et ... ..  
en vue de la pérennisation de la  
la Plateforme virtuelle  
Espace Dialogue*

#### **Préambule**

Partant du constat selon lequel il existe un décalage ou une asymétrie entre les besoins des décideurs et la recherche qui est menée (ou non), il est apparu nécessaire, pour les décideurs comme pour les chercheurs, de développer des forums, des lieux de discussions, des espaces communs permettant de dialoguer et de signaler des priorités de façon régulière.

C'est dans cet ordre d'idées que le Symposium de 2006 a été le point de départ d'une série d'initiatives visant à promouvoir le dialogue chercheurs-décideurs au Cameroun. Les efforts entrepris à ce jour sont perceptibles, mais restent encore insuffisants pour pérenniser le dialogue dans le temps. Le Séminaire organisé par le Comité de Suivi des Recommandations du Symposium de mai 2009, a permis de montrer qu'il était possible de développer des passerelles entre chercheurs et décideurs pour valoriser non seulement les résultats de la recherche, mais également asseoir le processus décisionnel sur des « preuves ». L'idée de mettre en place une plateforme entre chercheurs et décideurs, mutuellement bénéfique, est donc de nature à mieux structurer le processus entamé tout en le consolidant.

La première phase de cette idée visait la fidélisation des internautes intéressés autour d'un projet virtuel de dialogue par une offre d'informations de qualité et des possibilités d'échanges entre les deux familles d'acteurs. Cette approche était essentiellement portée par le CREDDA qui a mis en place, un espace d'échange dénommé, Espace Dialogue, avec l'appui du Bureau Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (BRAOC) du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI). Cet objectif est atteint. Il s'agit maintenant de progresser en impliquant les décideurs, notamment dans la pérennisation de cette initiative. Cette approche pluri-acteurs permet de développer des processus convergents susceptibles de mieux façonner le dialogue chercheurs-décideurs.

Le nouveau partenariat souhaité pour renforcer ce processus de convergence entre les deux familles d'acteurs et visant à assurer la viabilité du projet *Espace Dialogue* à travers une implication plus visible des décideurs sont définis dans le présent protocole.

**Entre les soussignés :**

**1°) Centre de Recherches pour le Développement Durable en Afrique (CREDDA)**

Siège : Ekoudou

B.P. : 15.612

Tél. / Fax : +237 22 20 48 32

E-mail : [credda1995@yahoo.fr](mailto:credda1995@yahoo.fr)

Yaoundé, Cameroun

ci-après désigné « **Le Centre** » d'une part,

**2°) et le Partenaire dénommé**

\_\_\_\_\_

ayant son siège à \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ B.P. : \_\_\_\_\_ Tél. / Fax \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

**Représenté par :**

Noms et prénoms du (de la) dirigeant(e) : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

ci-après désignée « **Le Partenaire** \_\_\_\_\_ », d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

## **PREMIERE PARTIE : Conditions générales**

### **Article 1 : Nature de la convention**

- (1) Le Partenaire procède de l'idée de contribuer à la pérennisation de la plateforme virtuelle, *Espace Dialogue*.
- (2) Cette convention ne constitue toutefois pas un contrat de travail entre le Centre et le Partenaire. Elle est un protocole d'accord qui vise à faciliter les activités pour la pérennisation de la plateforme virtuelle.

### **Article 2 : Statut du Partenaire**

Le Partenaire ne peut en aucun cas, se prévaloir de la qualité d'associé du Centre.

### **Article 3 : Activités du Partenaire**

- (1) Les activités exercées par le Partenaire doivent être conformes aux axes d'intervention et les orientations définies par le Centre dans le cadre de l'appui au fonctionnement des activités de la plateforme virtuelle.
- (2) En cas d'absence ou de dépassement de son mandat général, les actes et les engagements accomplis ou souscrits par le Partenaire, n'engagent pas le Centre.

### **Article 4 : Contribution du Partenaire**

- (1) Pour l'accomplissement de son mandat, le Partenaire justifie de la disposition d'un personnel qualifié qu'il met à contribution pour la bonne réalisation des objectifs d'*Espace Dialogue*.
- (2) Il n'est exigé du Centre aucune contribution financière, en dehors des frais engagés pour l'hébergement du site, de sa logistique et de la prise en charge financière du Secrétaire Permanent d'*Espace Dialogue*.
- (3) Le Partenaire contribue pour au moins 50% des charges liées au fonctionnement du site.

### **Article 5 : Durée du mandat**

- (1) La durée du mandat de ce protocole est d'un an, renouvelable par reconduction tacite.
- (2) Toutefois, il peut être mis fin au mandat du Partenaire dans les cas suivants :
  - indisponibilité manifeste ;



- expertise insuffisante ;
  - détournement des objectifs d'*Espace Dialogue* ;
  - recel d'informations ou de la documentation ;
  - utilisation des opportunités offertes par le site à des fins autres que celles poursuivies par la Plateforme virtuelle ;
  - Etc.
- (3) Dans ces cas, une mise en demeure est adressée au Partenaire pour l'informer du retrait de son mandat.
- (4) Le Centre prend, dans des délais raisonnables, des dispositions nécessaires pour palier cette indisponibilité du Partenaire.

## **PREMIERE PARTIE : Conditions particulières**

### **TITRE I – DES RAPPORTS ENTRE LE CENTRE ET LE PARTENAIRE**

#### **Article 6 : Activités du Partenaire**

- (1) Le rôle du Partenaire est de contribuer à l'actualisation de la plateforme virtuelle par des informations et données numériques.
- (2) Le Partenaire apporte un soutien financier au fonctionnement des activités du Secrétariat d'*Espace Dialogue*.
- (3) Le montant de cette subvention est déterminé d'accord parties, en début d'année budgétaire.

#### **Article 7 : Engagement du Partenaire**

- (1) Le Partenaire s'engage à collaborer avec le Centre dans le sens d'assurer la viabilité de la plateforme virtuelle.
- (2) Il mentionnera dans tous documents qu'*Espace Dialogue* n'est pas sa propriété, mais qu'il y apporte une contribution pour sa viabilité.

#### **Article 8 : Obligations du Centre**

Le Centre s'engage globalement à aider le partenaire à atteindre les objectifs qui lui sont assignés. Il devra lui fournir tous les appuis logistiques, conseils et documentation nécessaires à l'accomplissement de son mandat.

## **TITRE II – DES RAPPORTS ENTRE LE CENTRE ET LE PARTENAIRE**

### **Article 9 : Devoir de collaboration**

Le Centre et le Partenaire doivent entretenir des rapports de collaboration franche et sincère pour atteindre l'objectif escompté.

### **Article 10 : Lien de subordination**

Il n'existe aucun lien de subordination ou hiérarchique entre le Centre et le Partenaire.

## **TITRE III - DISPOSITIONS DIVERSES ET FINALES**

### **Article 11 : Suivi et contrôle des activités d'Espace Dialogue**

L'évaluation de l'application du présent Protocole d'Accord est effectuée à la fin de chaque année budgétaire.

**Article 12** : Le présent Protocole d'Accord constitue les axes fondamentales de collaboration entre le Centre et le Partenaire.

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**Pour le Partenaire,**

**Pour le Centre,**

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**I. TAMBA,**  
Le Secrétaire Exécutif du CREDDA

## Annexe 2 : Correspondances avec les partenaires potentiels

Yaoundé, le 06 mars 2012

### *Le Secrétaire Exécutif*

A

Monsieur le **Coordonnateur du Secrétariat Technique  
du Comité Technique de Suivi et d'Évaluation du DSCE**

- Yaoundé -

**Objet** : *Demande de partenariat*

Monsieur le **Coordonnateur**,

Dans le cadre de la pérennisation des activités visant à favoriser le dialogue entre chercheurs et décideurs, à travers la plateforme virtuelle *Espace Dialogue*,

Nous avons l'honneur de solliciter, auprès du Secrétariat Technique du *Comité Technique de Suivi et d'Évaluation du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (CTSE-DSCE)*, un partenariat qui viserait à contribuer à l'animation de la plateforme virtuelle de dialogue, selon les dispositions du projet de protocole d'entente ci-joint.

Nous osons espérer que notre demande sera examinée avec attention.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le **Coordonnateur**, à nos sentiments distingués.

*P.J. 1 document.*

Yaoundé, le 14 mars 2012

## ***Le Secrétaire Exécutif***

**A**

Monsieur le **Directeur Général de  
l'Institut National de la Statistique (INS)**

**- Yaoundé -**

**Objet** : *Demande de partenariat*

Monsieur le **Directeur Général**,

Dans le cadre de la pérennisation des activités visant à favoriser le dialogue entre chercheurs et décideurs, à travers la plateforme virtuelle *Espace Dialogue*,

Nous avons l'honneur de solliciter auprès de l'Institut National de la Statistique (INS), un partenariat qui viserait à contribuer à l'animation dudit site, selon les dispositions du projet de protocole d'entente ci-joint.

Compte tenu de la place de confluence qu'occupe l'INS entre les deux familles d'acteurs (chercheurs et décideurs), nous osons espérer que notre demande sera prise en considération.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Monsieur le **Directeur Général**, à nos sentiments distingués.

*P.J. 1 document.*

Yaoundé, le 22 mars 2012

## ***Le Secrétaire Exécutif***

**A**

Monsieur le **Coordonnateur du Projet**  
**Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC)**

**- Yaoundé -**

**Objet** : *Demande de partenariat*

Monsieur le **Coordonnateur**,

Dans le cadre de la pérennisation des activités visant à favoriser le dialogue entre chercheurs et décideurs, à travers la plateforme virtuelle *Espace Dialogue*,

Nous avons l'honneur de solliciter auprès du *Projet Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC)*, un partenariat qui viserait à contribuer à l'animation régulière dudit site, selon les dispositions du projet de protocole d'entente ci-joint.

Nous osons espérer que notre demande sera examinée avec attention, compte tenu de l'importance que représente la composante « Etudes » dans le PCFC.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, **Monsieur le Coordonnateur**, à nos sentiments distingués.

*P.J. 1 document.*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix- Travail- Patrie  
-----  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA STATISTIQUE  
-----

N° **3000** /INS/DG

*Le Directeur Général*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
MINEPAT  
Le Conseiller Technique N°2  
Arrivée le **21 NOV 2012**  
Enreg. S/N°  
Sortie le



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace- Work- Fatherland  
-----  
NATIONAL INSTITUTE  
OF STATISTICS  
-----

Yaoundé le **21 NOV 2012**

A

**Monsieur le Secrétaire Exécutif  
du C REDA  
B.P. : 7536 Yaoundé**

Objet : *Votre demande de partenariat.-*

**Monsieur le Secrétaire Exécutif,**

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre correspondance du 14 mars 2012 dans laquelle votre Centre sollicite un partenariat avec l'Institut.

Je voudrais tout d'abord vous exprimer notre regret de n'avoir pas pu réagir à votre requête aussitôt que possible. Ensuite, il me plait de vous assurer que nos services techniques compétents ont examiné avec intérêt cette offre.

Afin de nous permettre de mieux apprécier l'offre, il est souhaitable que vous puissiez nous faire parvenir un document plus détaillée.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de ma parfaite considération.

Copie : DIB (pour suivi).



**LE DIRECTEUR GENERAL**

*Joseph Tedou*  
**Joseph Tedou**

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA  
PLANIFICATION ET DE  
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

PROJET COMPETITIVITE DES  
FILIERES DE CROISSANCE

N° 0301 /L/MINEPAT/PCFC/COO/3m

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING  
AND REGIONAL DEVELOPMENT

COMPETITIVE VALUE  
CHAINS PROJECT

Yaoundé, le 25 JUIL 2012,

## LE COORDONNATEUR

**A**  
Monsieur le Secrétaire Exécutif  
du Centre de Recherches pour le  
Développement Durable en  
Afrique (CREDDA)  
Tél: 22 20 48 32 / Fax: 22 21 38 99  
-Yaoundé-

Objet : Votre demande de partenariat.

Monsieur le Secrétaire Exécutif,

Par correspondance du 22 Mars 2012, vous avez sollicité du Projet Compétitivité des Filières de Croissance (PCFC), un partenariat qui viserait à contribuer à l'animation régulière d'une plateforme virtuelle *Espace Dialogue* selon les dispositions d'un protocole d'entente à convenir.

Y faisant suite, je tiens à vous remercier de la confiance et de l'intérêt que vous portez à notre projet.

Compte tenu de l'importance en volume et en qualité des études dans le cadre du PCFC, je vous confirme notre intérêt à développer le partenariat envisagé.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire Exécutif, l'expression de ma considération distinguée./-



Thaddeé Yossa  
Le Coordonnateur